



Consultation Nationale d'Adaptation au Changement Climatique, participation de SOS Forêt Dordogne

Préalable :

Cette consultation est basée sur un postulat biaisé : avant de s'adapter, l'État devrait prioritairement chercher à diminuer les effets du dérèglement climatique, ce qu'il ne fait pas : il a été condamné à deux reprises en 2021 par les tribunaux pour inaction climatique.

Axe 1 - Protéger la population des effets du changement climatique

Mieux se protéger lors des vagues de chaleur

Les vagues de chaleur sont atténuées par les forêts, particulièrement de feuillus grâce notamment à l'albédo et à leur capacité d'évapotranspiration. Dès lors, la politique forestière de la France devrait viser à protéger ses forêts de feuillus au lieu de développer encore et toujours une politique forestière industrielle basée sur les coupes rases et la replantation en résineux, comme sur le profit à court terme. La **Sylviculture Mélangée à Couvert Continu** (SMCC) permet de produire du bois, autant que les coupes rases sur le long terme, donc d'avoir un rendement financier au moins équivalent, et de protéger les fonctions écosystémiques des forêts, dont l'action sur la température (mais aussi la filtration de l'air, de l'eau, la protection des sols, etc.).

En outre les résineux étant plus inflammables surtout entre 10 et 20 ans d'âge, la tendance actuelle au raccourcissement des rotations de la culture industrielle est particulièrement favorable aux incendies comme on l'a vu au cours de l'été 2022. La **mesure 7**, essentiellement orientée vers des solutions, néglige dramatiquement la prévention et les mesures à prendre pour éviter les incendies : celles-ci sont pourtant bien connues des spécialistes.

Mieux se protéger des inondations

Les forêts, particulièrement mixtes ou de feuillus, participent à la régulation hydrique au côté des zones humides. Les pistes les plus efficaces sont probablement la restauration des cours d'eau (<https://www.youtube.com/watch?v=fyP2Pdnutrw>) et le maintien de couverts forestiers mixtes. Les rivières retrouveraient ainsi leur cours ancien, le maintien des zones humides leur permettrait de déborder tranquillement sans endommager les maisons ou ouvrages construits. L'homme doit cesser de se croire plus fort que la nature. Les récentes catastrophes nous montrent que l'action humaine a amplifié les phénomènes naturels et qu'il est temps de coopérer avec la nature plutôt que de vouloir la contrôler. Les inondations ne sont plus des catastrophes naturelles mais des catastrophes humaines!

Au lieu de simplifier l'entretien des cours d'eau comme le préconise la **mesure 3**, la restauration du cours des rivières s'impose.

Développer la culture du risque

Plutôt que développer la culture du risque, diminuons les risques en respectant le fonctionnement naturel de notre planète !

Mieux se protéger des risques sanitaires liés au changement climatique

Là encore, le rôle des forêts et de la nature est primordial. Les pandémies de ces dernières années sont consécutives à l'emprise trop importante de l'homme sur des territoires auparavant sauvages. Des animaux qui étaient auparavant réservoirs hôtes des virus viennent au contact de l'homme et lui transmettent des virus auxquels l'homme n'est pas prêt à résister. Laissons sa place à la nature sauvage, elle nous protégera (voir La fabrique des pandémies de Monique Robin).

S'adapter au changement climatique en s'aidant de la nature

Ces actions doivent être menées de front : végétalisation des villes pour protéger les urbains, respect des zones naturelles pour protéger tout le monde.

Dans le cadre de la **mesure 20**, On pourra s'appuyer sur les deux principaux acteurs de la lutte contre le réchauffement climatique, les océans et les forêts pour leur rôle dans le stockage du CO₂. Pour les forêts, se référer à l'OFB, l'INRAe, le CNRS, l'ITEPA et autres acteurs indépendants qui ont publié des études scientifiques sur les forêts, notamment sur la résilience des forêts mélangées face au réchauffement climatique, et sur l'importance de la durée de stockage de CO₂ dans la biomasse.

Axe 2 - Assurer la résilience des territoires, des infrastructures et des services essentiels

Préserver la ressource en eau

Le respect des forêts mixtes et de feuillus contribue à cette préservation. Comme indiqué précédemment la forêt participe à la régulation de l'eau au côté des zones humides, restitue une partie de l'eau consommée. La préservation des forêts mixtes et de feuillus est fondamentale pour la préservation de la ressource en eau de qualité alors que l'enrésinement systématique peut provoquer des dégradations (voir commune de Peyrelevade) .

Dans le cadre de la **mesure 27 (Mieux prendre en compte l'adaptation au changement climatique dans les financements publics en faveur de la transition écologique dès 2024)**, il est impératif de réorienter le financement public destiné à la filière « bois énergie », vers les filières « bois entreprises » et « bois d'œuvre », ces deux dernières étant garantes d'un stockage du CO₂ sur le moyen ou long terme. Brûler la forêt ne peut en aucun cas être une adaptation au changement

climatique! Actuellement, il y a 6 fois plus d'aide de l'État pour la filière « bois énergie » que pour les deux autres filières. Il importe également de favoriser les aides aux études et projets forestiers qui travaillent sur la connaissance des forêts, leur impact sur le climat et leur capacité de résilience. (Cf projet européen Askafor)

Axe 3 - Adapter les activités humaines : assurer la souveraineté alimentaire, économique et énergétique de notre pays à +4°C

Assurer la résilience des forêts et de la filière de l'industrie du bois

Cet axe 3 est un mauvais choix : **avant de s'adapter, l'État devrait prioritairement chercher à diminuer les effets du dérèglement climatique, ce qu'il ne fait pas : il a été condamné à deux reprises en 2021 par les tribunaux pour inaction climatique.**

Le terme d'adaptation au changement climatique a été récupéré par les grandes coopératives forestières et sert de prétexte aux coupes rases et aux plantations de résineux où d'espèces exotiques à la croissance rapide, dont on ne sait, in fine, si elles résisteront à la hausse des températures.

Planter des arbres comme entrepris et annoncé dans la **mesure 38** est une fausse solution : les arbres plantés sont notoirement plus fragiles que ceux qui poussent naturellement. Il importe donc de commencer à mettre en place une gestion forestière capable de conserver un couvert forestier. En outre, il existe peu de semenciers à même de fournir à ce jour les essences éventuellement susceptibles de donner les résultats escomptés.

Nul ne peut savoir à ce jour quelles seront les essences adaptées véritablement au dérèglement climatique : le temps des arbres est un temps long et on ne peut totalement anticiper leur réaction. Inutile donc de dépenser des millions pour jouer aux apprentis sorciers : ils ne serviront qu'à engraisser les entreprises vendeuses de plants qui courent après les subventions. Parions plutôt sur les soins à apporter aux forêts existantes qui seront plus résilientes.

La résilience de nos forêts peut être obtenue dans le cadre de la Sylviculture Mélangée à Couvert Continu. En effet les monocultures industrielles sont plus fragiles et moins efficaces car :

- les rotations rapides ne permettent pas une production optimale de bois : les 15 à 30 premières années sont peu productives et la période la plus productive est écourtée ; pour un douglas par exemple, il faut 30 ou 40 ans pour produire le 1^{er} m³ alors qu'il produira ensuite 1m³ tous les 10 ans en moyenne ;
- la ressource spatiale n'est pas pleinement utilisée (tous les arbres ont le même âge et le même profil) ;
- les ressources du sol sont imparfaitement utilisées : les arbres ayant tous la même essence et le même âge, leurs racines sont toutes à peu près à la même profondeur ;
- la durée de vie des sols est réduite par la dégradation mécanique et chimique des sols (grosses machines, intrants, lessivage, etc.)
- la vente d'arbres économiquement immatures pour éclaircies n'optimise pas la ressource ;

- les écosystèmes ainsi artificiellement construits sont plus fragiles face aux vents, aux agents pathogènes et aux micro-climats stressants imposés aux jeunes arbres (pleine lumière, canicule, sécheresse, grêle, etc.);
- elles réduisent la résilience de la forêt en perturbant la biodiversité et des liens essentiels entre espèces ;
- elles ne capitalisent la micro-évolution résultant de la co-évolution entre semenciers et station (épigénétique)
- elles sont peu efficaces pour le stockage du carbone en forêt (mise à nu du terrain, dégradation du sol, perte d'ambiance forestière accélérant le déminéralisation du sol, volume de bois faible en cycle court)
- leur réussite est de plus en plus aléatoire avec le dérèglement climatique et pourtant largement financé par la collectivité : les crédits alloués pourraient être mieux employés ;
- leurs coûts sont élevés.

Largement inspiré de l'ouvrage de Gaëtan Du Bus de Warnaffe : Pour une gestion écologique des forêts.

Dans le cadre de la **mesure 38 (Assurer la résilience de l'économie de la filière bois)**, nous préconisons de favoriser les filières locales, les multiplications des acteurs locaux par des aides financières à l'installation, à la formation et la reconnaissance des métiers artisanaux et forestiers liés à la filière bois ainsi que de sortir d'un système d'exploitation industrielle qui conduit les exploitants et propriétaires forestiers à dépendre des fluctuations boursières du marché du bois et aux enjeux des marchés mondiaux, et qui détruisent les économies locales. du bois et aux enjeux des marchés mondiaux, et qui détruisent les économies locales. Les grandes coopératives ont une vision court-termiste de la forêt basée sur une exploitation industrielle qui n'est pas rentable pour les territoires et l'emploi local : les forêts sont rasées, le bois brûlé ou exporté.

Axe 4 - Protéger notre patrimoine naturel et culturel

Protéger les milieux et espèces naturels

La **mesure 42** est diamétralement opposée à la **mesure 38**. Elle devrait cependant être transversale à l'ensemble du plan. La SMCC (Sylviculture Mélangée à Couvert Continu) permet de respecter la biodiversité de nos forêts et donc notre patrimoine naturel, dévasté par deux siècles d'industrialisation. Au lieu de vouloir dompter et gouverner la nature, l'homme aurait avantage à l'accompagner et à faire confiance à son fonctionnement et sa résilience. La nature a mis des millions d'années à mettre en place un système efficient que l'humain a mis 200 ans à mettre à mal. Il est plus que temps de limiter les dégâts!

Poursuivre les recherches sur l'adaptation des milieux naturels aux effets du changement climatique

Comme indiqué précédemment, concernant les forêts, nul ne peut savoir à ce jour quelles seront les essences adaptées véritablement au dérèglement climatique : le temps des arbres est un temps long et on ne peut anticiper leur réaction. La recherche se fera nécessairement sur un temps long pendant lequel la situation se dégradera.

Inutile donc de dépenser des millions pour jouer aux apprentis sorciers : ils ne serviront qu'à engraisser les entreprises vendeuses de plants qui orientent leurs études sur une recherche de rentabilité et non sur la protection de la biodiversité. Parions plutôt sur les soins à apporter aux forêts existantes qui seront plus résilientes.

Axe 5 - Mobiliser les forces vives de la Nation pour réussir l'adaptation au changement climatique

Mobiliser la recherche sur l'adaptation au changement climatique

Comme indiqué précédemment, il est à craindre que la recherche coure après un dérèglement climatique qui s'accélère. La meilleure des solutions serait de prendre des méthodes drastiques permettant de le ralentir, en finançant par exemple les résolutions prises dans les différentes COP et en restreignant nombre d'activités humaines qui contribuent à ce changement.

Concernant l'intelligence artificielle (mesure 50), le fait que les serveurs informatiques toujours plus nombreux favorisent l'augmentation des températures mondiales est un fait désormais connu ; mobiliser plus de serveurs pour lutter contre leurs ravages est assez peu sérieux !